




**PARTICIPEZ FINANCIÈREMENT À LA CAMPAGNE**

# XAVIER PERIC

CANTONALES ARGENTEUIL O  
DIMANCHES 20 & 27 MARS

▶ ACCUEIL
▶ VOTRE CANDIDAT
▶ REVUE DE PRESSE
▶ PHOTOS
▶ VIDEOS
▶ LIENS



ENSEMBLE POUR ARGENTEUIL, RETROUVONS CONFIANCE EN NOTRE VILLE


Accueil du site > Actualités

## EVA, Entrée dans la Vie Active : un dispositif qui tient ses promesses !

Modifié le 10 janvi

 Partager

Ce matin, avait lieu la première réception officielle des 150 premiers bénéficiaires d'EVA, le dispositif du Conseil général permettant l'Entrée dans Active des jeunes entre 16 et 25 ans !  
Retour sur un dispositif qui tient ses promesses !

Nombreux étaient les Conseillers généraux présents ce matin afin d'assister à la réception des 150 premiers bénéficiaires d'EVA. A cette occasion, Ari BAZIN, Président du Conseil général et Philippe METEZEAU, Vice-président du Conseil général en charge de l'action sociale et de la santé ont pu dresser le premier bilan du dispositif au terme des 6 premiers mois de fonctionnement.





Lancé en juillet dernier, le dispositif EVA a pour objectif de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes valdoisiens en situation de difficulté. Plus lisible, plus cohérent et plus efficace, EVA optimise les BIP (Bourses d'insertion professionnelle), les BMI (Bourses de mobilité internationale) ainsi qu'au permis de conduire.

Recentré autour de 4 thématiques, EVA permet de répondre au mieux aux besoins des jeunes et évite surtout le piège des dispositifs compliqués, "machins" souvent peu lisibles et très coûteux en frais de gestion, de structure et de personnel.

**EVA initiative** : pour aider les bénéficiaires à réaliser ou à valoriser un projet d'avenir solide. Il s'agit précisément d'une aide à la création d'activité, un projet concourant à directement à la mise en oeuvre d'un parcours d'insertion professionnelle créant une plus-value réelle dans l'accès à l'emploi.

**EVA formation** : pour participer aux frais d'inscription ou à l'achat de matériel obligatoire dans le cadre d'une formation.

**EVA mobilité** : pour permettre à un jeune de passer son permis de conduire ou pour participer aux frais d'achat d'un véhicule.

**EVA logement** : pour faciliter l'obtention d'un logement sous réserve d'un lien direct et avéré avec l'emploi afin de couvrir une partie des frais de l'entrée dans le logement... (garantie, paiement des 6 premiers mois de loyer sous certaines conditions...)

Le dispositif EVA vient donc en aide aux jeunes ayant un projet professionnel bien défini.





Lors du mandat de la précédente majorité, la moyenne des aides était de l'ordre de 600 €. **Depuis le lancement d'EVA l'aide peut aller jusqu'à 1500 € tout projet professionnel offrant un accès rapide à l'emploi. Les jeunes en difficulté sont aidés** et suivis dans leurs démarches ; ils restent en lien ét les structures locales **et sont accompagnés par un référent du Conseil Général**, ou des missions locales, Pôle emploi, etc.

D'ores et déjà, **les premiers bénéficiaires témoignent d'un parcours tous différents, de besoins et d'aides très diversifiés** : avoir le permis de condu décrocher un emploi avec des horaires décalés et des contraintes de transport, participer à l'achat d'une machine à imprimer pour un publicitaire qui s aider à trouver un logement stable pour permettre la poursuite d'une formation... **autant de situations particulières qui nécessitent une réponse chaq différente et que permet la simplicité du dispositif EVA.**

Avec EVA, les jeunes valdoisiens disposent enfin d'un dispositif simple mais structuré qui facilite l'entrée dans la vie active.

**En 6 mois, 150 jeunes ont déjà été accompagnés dans leurs projets professionnels.** Une réussite que nous devons aussi à nos partenaires locaux : les missions locales, pôle emploi et les associations d'insertion sociale.



Au moment où l'argent public - n'en doutons pas - se fait de plus en plus rare, j'ai tenu évidemment à soutenir Philippe METEZEAU, l'un de mes collègues d'Argenteuil, parce qu'**EVA est un dispositif qui permet aux jeunes de bénéficier en direct d'une aide concrète à leur entrée dans la vie active.**

Répondre à cet article

Site internet officiel de Xavier PERICAT

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès ou de rectification aux informations vous concernant en écrivant à [contact@xavierpericat.fr](mailto:contact@xavierpericat.fr)